

SEANCE DU 25 OCTOBRE 2025

PRESENTS : Michel ARNAUD - Yannick BONY – Fabrice BORDERIE - Gilles BOULAY - Marie-Pierre LAFONT – Danielle ROUX

Excusé : Pierre GIACOMELLO

Repas des aînés

Le Maire valide avec l'ensemble du conseil municipal le menu pour les repas des aînés qui se déroulera cette année le 22 novembre. Une proposition est faite de faire le repas 2026 dans un restaurant. L'idée est à repenser en prenant en compte le nombre de personnes à déplacer.

Le nombre de colis distribué pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer est de 7. Le prix du colis sera identique au prix du repas.

A l'occasion du repas des aînés, le maire propose de mettre le sapin de Noël le week-end précédent.

Commémoration du 11 novembre

Le Maire propose de faire la commémoration du 11 novembre à 16h30.

La date et l'heure sont validés par l'ensemble du conseil. Un verre sera offert à l'issue de la cérémonie dans la salle de la mairie.

Travaux

Le Maire présente les devis pour l'hydrocurage des regards, un devis de l'entreprise Lemonnier à 6 200 euros HT et un devis de SAS Corrèze de 1 550 euros HT. L'ensemble des devis sont validés par le conseil municipal.

Un devis de 16 820 euros HT pour refaire le crépi du gîte est présenté. Le Maire indique que les travaux seront faits avec accord du conseil municipal sous réserve d'un appui de subvention. L'ensemble du conseil valide la proposition du maire.

Validation des statuts de la communauté de communes CCV

Le Maire présente la modification des statuts de la communauté de communes dans le cadre de la possibilité de prise de compétences de l'eau et assainissement.

La modification des statuts est validée par l'ensemble conseil municipal.

Contrat labellisé avec le CDG pour l'assurance complémentaire maladie des agents territoriaux

Le maire présente la convention du Centre de Gestion qui doit être validée en conseil municipal.

Il doit être défini une adhésion obligatoire des agents territoriaux à la mutuelle retenue par le centre de gestion avec une participation obligatoire de l'employeur à hauteur de 15 euros par mois ou de laisser le choix aux agents de leur mutuelle avec une participation libre de l'employeur, participation qui ne s'applique qu'aux contrats labellisés.

L'ensemble du conseil municipal choisit la 2^e option avec une participation de 15 euros/mois.

Retour réunion VSB-DREAL-ONF

Le maire présente un compte rendu de la rencontre avec VSB, ONF et DREAL.

L'écologue de VSB propose de ne pas reboiser la totalité des 4, 5 hectares prévus initialement dans le cadre de la protection des chauve-souris. En effet, une replantation herbe ou arbres sous les éoliennes risquent d'impacter le contrôle de cette espèce.

Madame le maire indique avoir demandé un retour plus complet à la DREAL. A ce jour la DREAL attend un porté à connaissances de la part de VSB avant de prendre la décision d'appliquer ou non les préconisations de l'écologue de VSB.

Divers

La vente des différents terrains se déroulera samedi 8 novembre.

L'ensemble du conseil municipal a délibéré favorablement pour ne pas demander de déclaration préalable définie au sens de l'article L 115-3 pour le bâtiment agricole de DETIANGE Sébastien.

Relecture : Gilles BOULAY et Danielle ROUX